



ENQUÊTE CDES

Rhône

Orientations 2000-2001

DRASS Rhône-Alpes – CREA Rhône-Alpes



DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE RHÔNE-ALPES



1. DONNÉES GÉNÉRALES

Le département du Rhône renseigne cette enquête depuis la campagne d'orientation 1994-1995.

NOTE PRÉLIMINAIRE

L'enquête, pour cette campagne, n'a pas été remplie de manière exhaustive. Les orientations concernant les enfants ou adolescents présentant une déficience auditive ou visuelle sont manquantes.

La campagne 1999-2000 n'a également pas été complète. Sont manquants : le secteur géographique de Saint-Jean de Dieu (cf. liste ci-dessous), ainsi que les orientations concernant les enfants ou adolescents présentant une déficience auditive ou visuelle. Les résultats ci-après sont donc à relativiser, pour ce qui concerne les comparaisons quantitatives d'une année sur l'autre et les orientations vers un établissement ou service pour déficients visuels ou auditifs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE QUESTIONNAIRES TRAITÉS

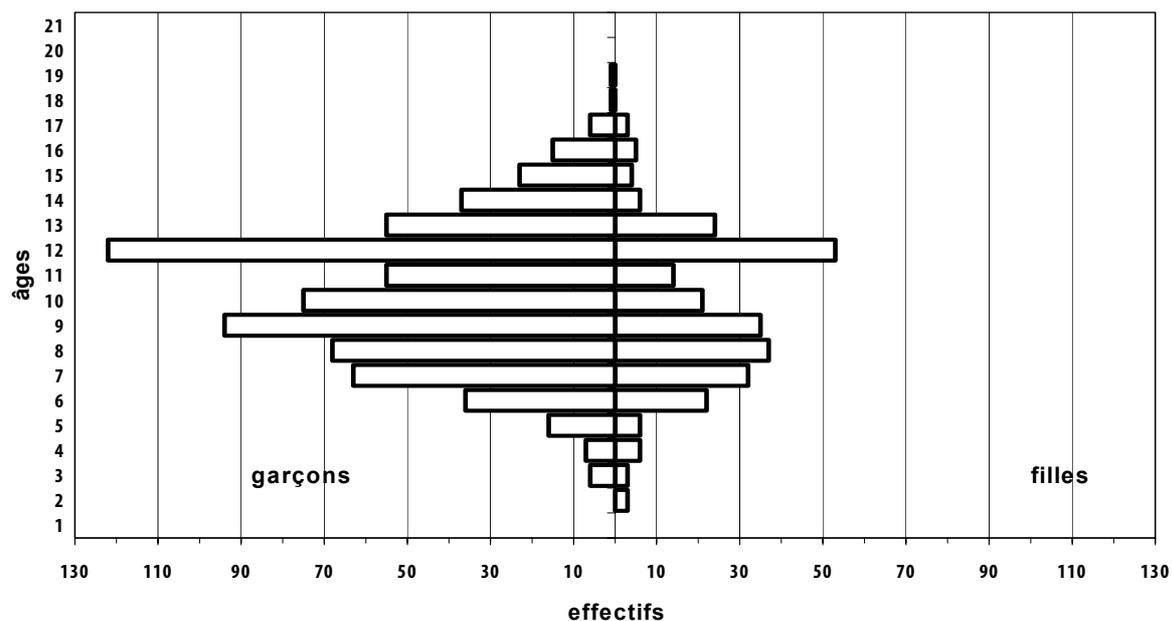
	1994-95		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99		1999-2000		2000-2001	
Orientations	263	87%	582	75%	635	77%	807	76%	949	76%	695	73%	987	79%
Réorientations	39	13%	197	25%	185	23%	249	24%	307	24%	254	27%	259	21%
TOTAL	302		779		820		1056		1256		949*		1246*	

*enquêtes non exhaustives (cf. note préliminaire)

PREMIÈRES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS : ÂGE SELON LE SEXE

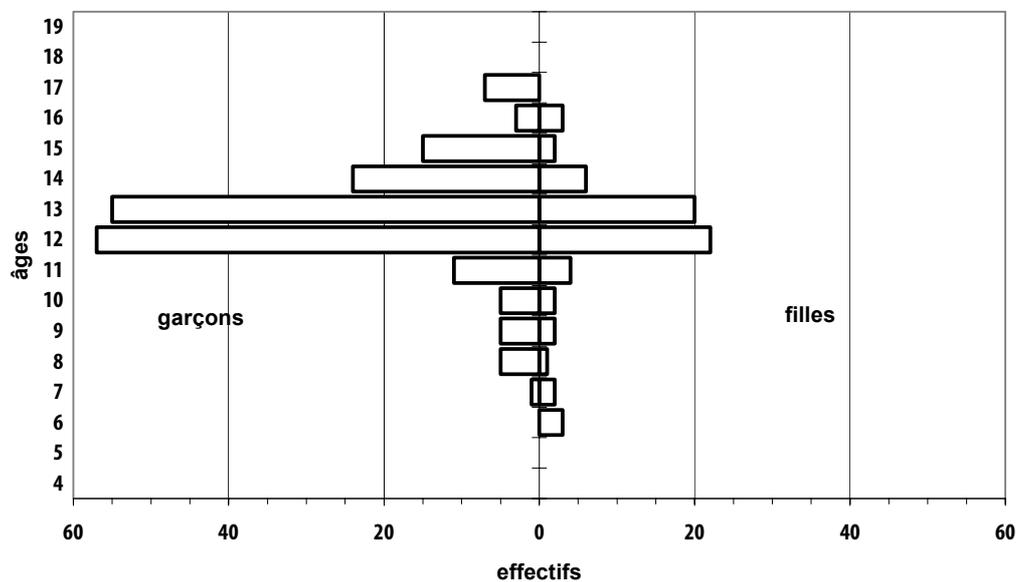
	PREMIÈRES ORIENTATIONS				RÉORIENTATIONS			
	NR	garçons	filles	TOTAL	NR	garçons	filles	TOTAL
moins de 4 ans	-	-	6	6	-	1	-	1
de 4 à 6 ans	7	122	66	195	-	1	5	6
de 7 à 9 ans	6	162	72	240	-	10	3	13
de 10 à 12 ans	15	252	88	355	1	73	28	102
de 13 à 15 ans	4	115	34	153	1	94	28	123
de 16 à 18 ans	-	23	8	32	1	10	3	14
Non réponse	1	6	-	7	-	-	-	-
TOTAL	33	680	274	987	3	189	67	259

Premières orientations



On observe pour les garçons, des pics à 9 et 12 ans ; pour les filles, un pic à 7/9 ans et un à 12 ans.

Réorientations



Pour les réorientations : des pics à 12/13 ans pour les garçons et les filles.

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE À LA PREMIÈRE ORIENTATION

NR	29	3%
aucune	44	4%
classe ordinaire	620	64%
CLIS	180	18%
SEGPA	51	5%
UPI	4	-
LP	1	-
RASED	6	1%
classe ordinaire + RASED	2	-
classe thérapeutique	12	1%
autres	38	4%
TOTAL	987	100%

Pour les premières orientations, presque 2/3 des enfants ou adolescents étaient scolarisés en classe ordinaire.

2. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

	1ÈRES ORIENTATIONS	REORIENTATIONS	TOTAL
Institut de rééducation	368	73	441
Ét. pour déf. intell. légers	180	60	240
Ét. pour déf. intell. moyens	134	61	195
Ét. pour déf. intell. profonds	9	6	15
Ét. pour déf. moteurs	22	14	36
Ét. pour polyhandicapés	20	14	34
Ét. pour déf. auditifs	1	-	1
Ét. pour autistes	13	4	17
Autre établissement	6	-	6
TOTAL établissements	753	232	985
SESSAD pour tr. de la personnalité	176	20	196
SESSAD pour déf. intellectuels	44	7	51
SESSD pour déf. moteurs	11	-	11
Service pour polyhandicapés	1	-	1
SAFEP/SSEFIS pour déf. auditifs	2	-	2
TOTAL services	234	27	261
TOTAL	987	259	1246

36% des enfants ou adolescents sont orientés vers un IME (33% des premières orientations et 49% des réorientations) ; 35% vers un IR. Concernant la campagne précédente (1999/2000), 47% étaient orientés vers un IME et 34% vers un IR.

Un jeune sur 5 est orienté vers un service (24% des premières orientations et 10% des réorientations) ; à titre de comparaison, pour la campagne précédente, un jeune sur 10 était orienté vers un service.

Rappel : L'enquête n'a pas été remplie de manière exhaustive. Les orientations concernant les enfants ou adolescents présentant une déficience auditive ou visuelle sont manquantes ; cependant 3 réponses ont été mentionnées pour ces établissements et services.

MODES D'ACCUEIL SOUHAITABLES

Premières orientations

	NR	Internat	semi-internat /externat	TOTAL
Institut de rééducation	14	182 (49%)	172	368
Ét. pour déf. intell. légers	2	36 (20%)	142	180
Ét. pour déf. intell. moyens	1	21 (16%)	112	134
Ét. pour déf. intell. profonds	-	4	5	9
Ét. pour déf. moteurs	4	5	13	22
Ét. pour polyhandicapés	7	5	8	20
Ét. pour déf. auditifs	-	-	1	1
Ét. pour autistes	1	7	5	13
Autre établissement	2	3	1	6
TOTAL	31	263 (35%)	459 (61%)	753

L'accueil en semi-internat/externat est le plus cité (61% des réponses effectives).
Pour les IR, presque la moitié des enfants ont une orientation souhaitable vers un internat.
Pour les IME pour déficients intellectuels légers ou moyens, le semi-internat est souhaité pour plus de 8 orientations sur 10.

Réorientations

	NR	Internat	semi-internat /externat	TOTAL
Institut de rééducation	2	32 (44%)	39	73
Ét. pour déf. intell. légers	-	26 (43%)	34	60
Ét. pour déf. intell. moyens	2	28 (46%)	31	61
Ét. pour déf. intell. profonds	-	5	1	6
Ét. pour déf. moteurs	1	6	7	14
Ét. pour polyhandicapés	1	7	6	14
Ét. pour autistes	-	2	2	4
TOTAL	6	106 (46%)	120	232

Pour les IME, un peu plus de la moitié des réorientations concernent un accueil en semi-internat.

PRISES EN CHARGE PÉDAGOGIQUES SOUHAITABLES

Cette modalité a été renseignée pour seulement 35% des enfants ou adolescents orientés.

3. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROPOSÉES

Les orientations proposées diffèrent peu des orientations souhaitables.
Un écart concernant le type d'établissement ou service proposé est constaté pour 13 jeunes ; concernant le mode d'accueil pour 11.

Pour 175 (14%) un changement de département est proposé.

ÉCART ENTRE RÉ/ORIENTATIONS SOUHAITABLES ET RÉ/ORIENTATIONS PROPOSÉES

Étab. proposé → Étab. souhaitable ↓	IR	Étab. pour déf. intell. légers	Étab. pour déf. intell. moyens	Étab. pour déf. intell. profonds	Étab. pour polyh.	SESSAD pour tr. perso	TOTAL
IR	-	-	-	-	-	1	1
Ét. pour artistes	-	1	3	2	-	-	6
Autre établissement	-	-	1	-	1	-	2
SESSAD pour tr. de la personnalité	4	-	-	-	-	-	4
TOTAL	4	1	4	2	1	1	13

CAUSES DE L'ÉCART

7 absence d'équipement
3 manque de place
3 NR

Sur 13 orientations présentant un écart, 6 concernent une orientation souhaitable vers un établissement pour artistes et 4 concernent une orientation souhaitable vers un service pour troubles de la personnalité.

CAUSES DES RÉ/ORIENTATIONS PROPOSÉES HORS DÉPARTEMENT

	NR	Absence de place ou d'équipement	Demande de la famille	Éloignement/famille souhaitable	Proximité géographique	TOTAL
Institut de rééducation	7	85	8	2	10	112
Ét. pour déf. intell. légers	-	3	2	-	4	9
Ét. pour déf. intell. moyens	3	6	1	-	6	16
Ét. pour déf. intell. profonds	-	1	-	-	-	1
Ét. pour déf. moteurs	1	1	1	-	-	3
Èt. pour polyhandicapés	1	6	-	-	-	7
Èt. pour autistes	-	3	-	-	-	3
Autre établissement	-	2	-	-	-	2
SESSAD pour tr. personnalité	3	17	-	-	1	21
SESSAD pour déf. intellectuels	-	-	1	-	-	1
TOTAL	15	124	13	2	21	175

175 soit 14% des ré/orientations sont proposées hors département.

Les orientations sont proposées pour la moitié dans le département de l'Ain, pour 12% dans la Loire et pour 9% en Isère.

Les 79% des orientations proposées hors département sont des premières orientations.

7 jeunes sur 10 sont orientés vers un autre département par absence de place ou d'équipement, 12% en raison de la proximité géographique du département.

25% des ré/orientations souhaitables vers un IR sont proposées hors département.

4. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS RÉALISÉES

ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS RÉALISÉES

	1ÈRES ORIENTATIONS	REORIENTATIONS	TOTAL
Institut de rééducation	153	70	223
Ét. pour déf. intell. légers	84	52	136
Ét. pour déf. intell. moyens	55	46	101
Ét. pour déf. intell. profonds	4	2	6
Ét. pour déf. moteurs	9	16	25
Ét. pour polyhandicapés	5	7	12
Ét. pour déf. auditifs	1	-	1
Ét. pour autistes	3	3	6
Autre établissement	2	-	2
TOTAL établissements	316	196	512
SESSAD pour tr. de la personnalité	60	12	72
SESSAD pour déf. intellectuels	23	15	38
Service pour polyhandicapés	1	-	1
SAFEP/SSEFIS pour déf. auditifs	2	-	2
TOTAL services	86	27	113
<i>Autres types de prises en charge</i>	232	6	238
TOTAL	402	223	625

Autres types de prises en charge (238) :

- 40 hôpital psychiatrique ou secteur
- 87 CMP
- 43 en libéral
- 22 institution sociale
- 18 autres
- 1 hôpital de jour
- 16 CAMSP
- 11 CMPP

Rappel : L'enquête n'a pas été remplie de manière exhaustive. Les orientations concernant les enfants ou adolescents présentant une déficience auditive ou visuelle sont manquantes.

Pour 383 (31%), aucune prise en charge n'est mentionnée.

Parmi les orientations réalisées à l'intérieur du dispositif médico-éducatif (625), 45% le sont dans des établissements ou services pour déficients intellectuels et 47% en IR ou SESSAD/IR.

Presque d'1/4 des orientations en IR ou en SESSAD/IR réalisées le sont hors Rhône (parmi celles-ci, 63% dans l'Ain, soit 18% des orientations réalisées vers un IR).

35 % des orientations souhaitables vers un IR et 46 % des orientations souhaitables vers un établissement pour déficients intellectuels ne sont pas réalisées.

57% des orientations vers un service ne sont pas réalisées

MODE D'ACCUEIL

	NR	Internat	semi-internat /externat	PFS	TOTAL
Institut de rééducation	9	113	100	1	223
Ét. pour déf. intell. légers	2	38	96	-	136
Ét. pour déf. intell. moyens	4	20	77	-	101
Ét. pour déf. intell. profonds	1	4	1	-	6
Ét. pour déf. moteurs	14	5	6	-	25
Ét. pour polyhandicapés	5	4	3	-	12
Ét. pour déf. auditifs	-	-	1	-	1
Ét. pour autistes	2	2	2	-	6
Autre établissement	1	1	-	-	2
TOTAL	38	187	286	1	512

Concernant les orientations réalisées, le mode d'accueil varie selon les catégories d'établissement :

pour les IR, plus de la moitié des jeunes sont en internat ; en revanche, 72% des jeunes accueillis en IME sont en semi-internat/externat.

Plus de la moitié (56%) des orientations réalisées se font vers un semi-internat ou un externat.

LES RÉALISATIONS HORS DÉPARTEMENT

89 orientations sont réalisées hors département. 45% sont réalisées dans l'Ain, 15% dans l'Isère, 10% dans la Loire, 9% en Haute-Loire.

Hors département	1994-95		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99		1999-2000		2000-2001	
Ré/orientations proposées	64	21%	140	18%	122	7%	146	14%	237	19%	143	15%	175	14%
Ré/orientations réalisées	31	10%	60	8%	82	5%	95	9%	122	10%	77	8%	89	7%

ÉCARTS ENTRE (RÉ)ORIENTATIONS SOUHAITABLES/PROPOSÉES/RÉALISÉES

	RÉ/ORIENTATIONS SOUHAITABLES	RÉ/ORIENTATIONS PROPOSÉES	RÉ/ORIENTATIONS RÉALISÉES	ÉCART RÉALISÉS /SOUHAITABLES
Institut de rééducation	441	444	223	-218
Ét. pour déf. intell. légers	240	241	136	-104
Ét. pour déf. intell. moyens	195	199	101	-94
Ét. pour déf. intell. profonds	15	17	6	-9
Ét. pour déf. moteurs	36	36	25	-11
Ét. pour polyhandicapés	34	35	12	-22
Ét. pour déf. auditifs	1	1	1	-
Ét. pour autistes	17	11	6	-11
Autre établissement	6	4	2	-4
TOTAL établissements	985	988	512	nb. d'écart : 473
SESSAD pour tr. de la personnalité	196	193	72	-124
SESSAD pour déf. intellectuels	51	51	38	-13
SESSD pour déf. moteurs	11	11	-	-11
Service pour polyhandicapés	1	1	1	-
SAFEP/SSEFIS pour déf. auditifs	2	2	2	-
TOTAL services	261	258	113	nb. d'écart : 148
<i>Autres types de prises en charge</i>	-	-	238	+ 238 (+ 403 sans prise en charge)
TOTAL	1246	1246	625	

Les écarts entre les orientations souhaitables et les orientations réalisées concernent aussi bien les jeunes orientés vers les IR ou SESSAD IR (63% d'orientations non réalisées) que vers les établissements pour déficients intellectuels (46% d'orientations non réalisées), mais aussi les jeunes orientés vers un service pour déficients moteurs (aucune orientation n'est réalisée), vers un établissement pour polyhandicapés ou pour autistes (11 orientations sur 17 ne sont pas réalisées).

Rappel : L'enquête n'a pas été remplie de manière exhaustive. Les orientations concernant les enfants ou adolescents présentant une déficience auditive ou visuelle sont manquantes ; cependant 3 réponses ont été mentionnées pour ces établissements et services

5. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

	1ères ORIENTATIONS	RÉORIENTATIONS	TOTAL
RADESS	585	36	621
Par défaut	19	103	122
TOTAL	604	139	743

80% des orientations problématiques sont des premières orientations et 84% des RADESS sont des premières orientations.

61% des premières orientations et 54 % des réorientations sont problématiques.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

	1994-95		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99		1999-2000		2000-2001	
RADESS	110	36%	349	45%	346	42%	485	46%	598	48%	390	41%	621	50%
Par défaut	49	16%	42	5%	46	6%	73	7%	89	7%	83	9%	122	10%
TOTAL	159	53%	391	50%	392	48%	558	53%	687	55%	473	50%	743	60%

Rappel : L'enquête n'a pas été remplie de manière exhaustive en 1999-2000 et en 2000-2001.

60% des enfants n'ont pu être orientés conformément à l'orientation souhaitée et la grande majorité de ceux-ci n'ont pas de solution médico-éducative.

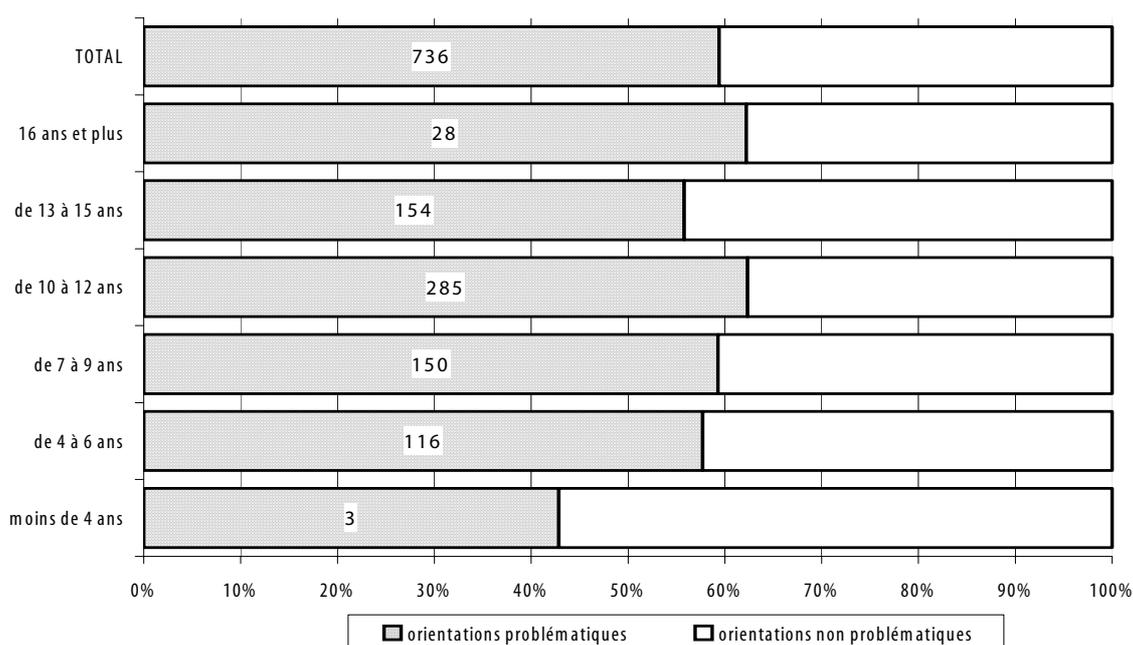
ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

	RADESS	PAR DÉFAUT	TOTAL	% / ÉTAB. SOUHAITABLES
Institut de rééducation	222	23	245	56%
Ét. pour déf. intell. légers	100	29	129	54%
Ét. pour déf. intell. moyens	86	32	118	61%
Ét. pour déf. intell. profonds	6	5	11	73%
Ét. pour déf. moteurs	14	10	24	67%
Ét. pour polyhandicapés	17	11	28	82%
Ét. pour autistes	9	5	14	82%
Autre établissement	4	-	4	67%
TOTAL établissements	458	115	573	58%
SESSAD pour tr. de la personnalité	131	3	134	68%
SESSAD pour déf. intellectuels	21	4	25	50%
SESSD pour déf. moteurs	11	-	11	100%
TOTAL	621	122	743	60%

En taux, les orientations problématiques apparaissent fortement pour les établissements pour autistes, pour polyhandicapés, pour déficients intellectuels profonds et pour les établissements ou services pour déficients moteurs.

Parmi les 621 enfants sans solution médico-éducative, 15 sont pris en charge par un CAMSP, 10 un CMPP, 84 consultent un CMP, 40 relèvent du secteur de pédopsychiatrie, 42 sont pris en charge en libéral, 22 relèvent du secteur de la protection de l'enfance, 10 sont maintenus à domicile avec AES 3, 1 relève du secteur sanitaire.

LES RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON L'ÂGE



CAUSES DE L'ORIENTATION PROBLÉMATIQUE

	1994/95		1995/95		1996/97		1997/98		1998/99		1999/2000		2000/2001	
Absence d'équipement	26	9%	23	3%	11	1%	-	-	-	-	4	-	17	1%
Manque de place	98	32%	263	34%	279	34%	456	43%	540	43%	353	37%	612	49%
Refus par l'établissement	5	2%	28	4%	32	4%	22	2%	46	4%	27	3%	12	1%
Refus de l'orientation en éducation spé.	15	5%	18	2%	52	6%	58	6%	59	5%	45	5%	68	5%
Refus internat ou éloignement	9	10%	54	7%	6	1%	11	1%	21	2%	18	2%	19	2%
Autre	7	2%	5	6%	9	1%	8	1%	8	1%	25	3%	8	-
Non réponse	2	7%	-	-	4	-	3	-	3	-	1	-	5	-

Les pourcentages sont calculés sur le total des ré/orientations

Le manque de place ou d'équipement représente 85% des causes des orientations problématiques.

CAUSES DES RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

	absence équipem	manque de place	refus par établissement	refus de l'orientation éduc. spé.	refus internat ou éloignem	autre / NR	TOTAL
Institut de rééducation	6	187	6	31	9	6	245
Ét. pour déf. intell. légers	-	96	4	16	8	5	129
Ét. pour déf. intell. moyens	-	107	-	9	-	2	118
Ét. pour déf. intell. profonds	-	11	-	-	-	-	11
Ét. pour déf. moteurs	-	21	-	2	-	1	24
Ét. pour polyhandicapés	1	25	-	-	1	1	28
Ét. pour autistes	2	12	-	-	-	-	14
Autre établissement	-	4	-	-	-	-	4
SESSAD pr tr. de la perso	4	121	-	9	1	-	135 *
SESSAD pour déf. intell.	4	17	2	1	-	1	25
SESSD pour déf. moteurs	-	11	-	-	-	-	11
TOTAL	17	612	12	68	19	16	744 *

* une double cause (absence d'équipement + refus de l'éloignement)

Rappel : L'enquête n'a pas été remplie de manière exhaustive.

La campagne 2000/2001, comme la campagne 1999/2000, n'a pas été renseignée de manière exhaustive (manquent les orientations concernant les enfants ou adolescents présentant une déficience auditive ou visuelle).

Malgré cela, la tendance concernant les orientations problématiques (et notamment les orientations sans solution) est toujours à la hausse (60% d'orientations problématiques pour la campagne 2000/2001 ; il n'y a pas de solution médico-éducative pour 1 jeune sur 2).

Pour 83% des premières orientations problématiques et 91% des réorientations problématiques, la cause invoquée est le manque de place ou d'équipement.

Depuis la campagne 1995/96, le nombre d'orientations sans solution est passé de 349 à 621 soit une augmentation de 78% en 5 ans.

Par rapport à la campagne précédente, et pour les chiffres présentant les évolutions les plus significatives :

- le nombre d'orientations sans solution vers un IR passe de 121 à 222,
- les orientations sans solution vers un SESSAD IR passent de 17 à 131,
- les orientations souhaitées vers un service ont plus que doublé, passant de 102 à 261 ; les orientations problématiques vers un service passent de 52 à 170.